

ABONNEMENT

SAUMUR	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	5
Poste	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —.....	30
Faits divers —.....	75

RESERVES SONT FAITES

On a le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 26 AVRIL

LE KRACK

(Suite)

Le *Courrier de Saumur* tient à laver la mémoire de Gambetta des reproches que nous lui avons adressés d'avoir au moins favorisé le krack de l'UNION GÉNÉRALE. Nous le comprenons d'autant mieux qu'il s'agit d'une personnalité chère à son futur candidat. Si nous en croyons même ce qui nous a été rapporté, l'« abonné » ne serait autre que M. Allain-Targé lui-même.

Certes, nous ne nous attendions pas au très grand honneur qu'un des maîtres de la parole et de la plume daignât rompre une lance avec un modeste publiciste de province. Nous n'en continuerons pas moins la discussion, avec tout le respect que l'on doit à un adversaire aussi redoutable.

Nous ne nous étonnerons nullement que Gambetta ait commencé par protéger des entreprises qui avaient pour but d'affermir en Orient notre prestige battu constamment en brèche par l'Angleterre ; il n'en est que plus regrettable que, dans la suite, il ait anéanti les efforts de cette société, pour calmer les inquiétudes de la haute banque juive aux abois devant le succès de l'UNION GÉNÉRALE.

Passons pour le courtier marron ; il est bien certain que les revues financières ont pu souvent laisser à désirer sous le rapport de la sincérité ; mais les chiffres sont les chiffres et le courtier qui a fait la revue à laquelle nous nous en rapportons, si marron qu'il soit, n'a pu, en prévision de l'usage qui pourrait en être fait dix années après, changer la cote de la Bourse du 26 janvier 1882.

Or il est donc bien avéré que, au jour et à l'heure où le Grand Ministère tombait, l'UNION GÉNÉRALE cotait 700 après avoir coté 3,000 et plus, un mois auparavant. D'ailleurs, que l'on consulte tous les journaux financiers de l'époque et l'on verra l'accord se faire sur ce point.

Il n'y a là-dedans ni entêtement ni réaction, et nous ne voyons pas en quoi une catastrophe financière peut être à l'honneur de la République et des républicains, pas plus, du reste, qu'à celui de tout gouvernement sous lequel elle se produit.

Quant à l'opinion du *National*, le *Courrier* semble en faire bien bon marché. Il était, si nos souvenirs sont exacts, alors rédigé par un homme dont le républicanisme ne fut jamais suspect. Hector Pessard fut plus qu'un simple combattant dans les rangs des républicains de son temps. Il fut un de ces porte-drapeaux sur lesquels les troupes ont l'attention fixée. Tous les gens qui se sont occupés de politique à cette époque se rappelleront que le *National* était alors un des organes accrédités de la République : une opinion émise dans ce journal a sa valeur et c'est pourquoi nous l'avons précisément cité, afin qu'on ne nous accusât pas d'apporter des quantités négligeables.

JEAN DASSY.

AU SÉNAT

M. Magnier interpelle le gouvernement au sujet de la grâce de M. Turpin.

L'orateur demande la lumière sur les agissements reprochés au directeur du ministère de la guerre et d'établir les responsabilités.

Le garde des sceaux répond que d'abord Turpin avait presque accompli la moitié de sa peine. Le gouvernement a pensé que, s'il avait mérité sa condamnation, il avait suffisamment expié sa faute.

Le ministre de la justice termine en se défendant d'avoir subi la pression de la presse.

Ce langage ne paraît pas d'une franchise extrême, et il laisse surtout paraître la préoccupation de ménager la chèvre et le chou.

M. le général Loizillon, ministre de la guerre.

— J'ai fait faire une enquête sur les accusations dirigées contre l'administration de la guerre ; cette enquête n'a pas prouvé que ces accusations n'étaient pas justifiées et je couvre tous mes fonctionnaires de ma propre responsabilité.

M. Demôle. — Alors vous avez grâcié un calomniateur.

M. Dide. — J'interviens non pour défendre la grâce de Turpin, mais pour la justifier. (Bruit.)

Turpin a été condamné comme espion, mais son seul crime était d'avoir publié un dessin imité par Armstrong.

M. de Freycinet a la parole.

L'ancien ministre de la guerre fait les déclarations suivantes :

« Je ne viens pas critiquer le droit de grâce. Je monte à la tribune pour mettre un peu de clarté dans une question qui a été fort obscurcie.

« On a dépeint M. Turpin comme inventeur spolié. En 1885, il a pris un brevet. Le général Campenon signa un traité aux termes duquel le ministre pouvait faire usage des procédés de M. Turpin contre une somme de 250 mille francs. L'inventeur conservait ses droits vis-à-vis des tiers.

« La situation était donc très nette.

« Ce traité ne devait pas être divulgué pendant dix mois, délai qui a introduit une certaine confusion. M. Turpin devait garder le silence pendant ce temps. Au bout de ce délai, M. Turpin a repris sa liberté. Il demanda au gouvernement d'acheter ses brevets. Il y a eu des pourparlers qui n'ont pu aboutir à cause de la somme, 5 millions, que réclamait M. Turpin.

« Et alors M. Turpin s'est trouvé en situation de faire usage de ses brevets. Il n'y a pas manqué. Voici maintenant ses torts : il n'avait pas le droit de dire que l'acide picrique était identique à la méliélite.

« Il a commis une seconde faute : c'est de se servir d'engins et d'indications dérobés au ministère de la guerre du temps du général Logerot. C'est le fait qui est mentionné dans le jugement, et s'il n'a pas été puni, c'est qu'il avait dénoncé un complice, Tripoué.

« Il a été condamné uniquement pour son livre relatif à la méliélite. M. Turpin a rendu des services à la science militaire, il peut en rendre encore, et c'est en se plaçant à ce point de vue que se justifie sa grâce.

« Les officiers généraux ont fait preuve de vigilance et la défense nationale n'a pas souffert. »

L'incident clos, le Sénat reprend son ordre du jour, puis la séance est levée.

INFORMATIONS

CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil va déposer un projet de loi réglant la question du cumul des traitements militaires et civils des réservistes et territoriaux, en cas de mobilisation.

Le colonel d'artillerie Jouart est nommé général de brigade, en remplacement de M. Marie, qui passe au cadre de réserve.

M. Poincaré demandera au Sénat de nommer, le plus tôt possible, la commission chargée d'examiner le projet sur le traitement des instituteurs, qui a été voté par la Chambre avant les vacances de Pâques.

Le gouvernement accepte le principe d'un sensible abaissement des droits sur le pétrole.

Le gouvernement se fera représenter à tous les concours régionaux de cette année.

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

Le bruit a couru avant-hier, dans les couloirs du Palais-Bourbon, que les députés de la majorité proposeraient à la Chambre un vœu tendant à ce que les élections eussent lieu au mois de juillet.

Dans un entretien avec M. Carnot, M. Dupuy a déclaré que ses collègues et lui étaient d'avis de fixer les élections générales au 3 juillet.

LE DISCOURS DE M. PLOU

M. Ploeu, député de la Haute-Garonne, a prononcé hier à Toulouse un remarquable discours dans lequel il a engagé ses auditeurs à se rallier franchement à la République.

Le bien, a-t-il dit, ne peut venir de l'excès du mal ; l'avenir appartient aux modérés, non aux violents. L'orateur a principalement insisté sur la politique d'apaisement au point de vue religieux.

MESURES D'ORDRE POUR LE 1^{ER} MAI

Le gouvernement, qui a des indications très rassurantes sur le 1^{er} mai, a adressé ses dernières instructions sur les mesures à prendre pour que ces manifestations ne donnent lieu à aucun désordre.

CONVOCAION DU GROUPE PLÉBISCITAIRE

Le groupe plébiscitaire de la Chambre des députés, qui ne s'était pas réuni de toute cette législature, est convoqué pour aujourd'hui avec le groupe révisionniste, pour s'entendre d'un programme électoral.

LE VOYAGE EN BRETAGNE

M. Charles Dupuy, président du conseil, accompagnera en juin le Président de la République en Bretagne.

AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le ministre de l'intérieur n'a plus à recevoir que quatorze préfets.

A LA CHAMBRE

M. Hurard, député de la Martinique, a donné sa démission.

L'interpellation Argeliès sur la mise en li-

berté de M. Turpin est renvoyée à la prochaine séance.

L'AFFAIRE TURPIN

L'*Echo de Paris* publie une interview de M. Savine, affirmant que M. Turpin ne voulait jamais vendre de la méliélite à l'étranger. Ses négociations avec certains ambassadeurs ont été entreprises d'accord avec le ministre de la guerre, pour le renseigner sur les valeurs des produits similaires, employés par les puissances étrangères.

A ROME

M. Marschall, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, a été reçu hier par Léon XIII, et est resté en conférence avec le Souverain Pontife depuis dix heures jusqu'à onze heures et demie. Il a été reconduit jusqu'à la porte par le cardinal Mocenni. On estime que de très importantes questions ont été traitées dans cette entrevue, d'autant plus que, dimanche, en quittant le Vatican, Guillaume II, s'étant rendu immédiatement à l'ambassade d'Allemagne, s'enferma pendant plus d'une heure avec son ministre.

La présence du grand duc Wladimir aux fêtes de Rome ne pouvait manquer de donner naissance à de nombreux commentaires.

A rapprocher deux faits caractéristiques :

Au départ pour la revue, les deux officiers russes à cheval se sont tenus constamment à droite et à gauche de l'attaché militaire français.

L'après-midi, dans la garden-party qui a eu lieu à l'ambassade d'Angleterre, le grand duc a eu une conversation de plus d'une demi-heure avec M. Billot, l'ambassadeur de France.

UNE MANŒUVRE ALLEMANDE

Un Congrès des ouvriers et employés de chemins de fer doit se tenir à Paris du 27 au 30 avril. Cette corporation constitue une puissance, et l'on comprend qu'elle soit en butte aux séductions des politiciens.

Or en ce moment on distribue sur nos réseaux et aux environs de nos frontières de l'Est des brochures d'origine tudesque, excitant les ouvriers à une grève générale.

Les Allemands ne demanderaient pas mieux que de provoquer la désorganisation du personnel de nos voies ferrées, mais ils se trompent.

Les employés et ouvriers de nos grandes lignes peuvent se laisser prendre aux manœuvres des aventuriers de la politique ; il est un terrain sur lequel ils demeureront inébranlables, c'est celui du patriotisme.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 25 avril 1893.

Le marché se préoccupe de l'issue de la bataille qui va s'engager devant le Sénat sur le terrain budgétaire. L'incertitude où l'on est pèse sur les rentes : 3 0/0, 96.10, sans changement ; 4 1/2, 107.10.

La Banque de France fait 3,885.

Le Crédit Foncier reprend à 971 et le Crédit Lyonnais à 765.

La Société Générale se traite à 469.50. Le Comptoir National d'Escompte se consolide à 503.75.

L'action des Immeubles de France est en hausse à 496. Comme elle donne 25 fr. de dividende, on peut prévoir qu'elle atteindra prochainement le pair.

L'obligation des Ateliers et Chantiers de la Loire trouve preneur à 460.50.
On négocie à 403.75 l'obligation du chemin de fer de l'Equateur.

Les nouvelles de l'émission des obligations du chemin de fer Salonique à Constantinople sont excellentes. A la Banque de Paris et à la Banque Ottomane qui ont ouvert officiellement aujourd'hui leurs guichets, les souscriptions par correspondance sont nombreuses.

Le 9 mai prochain les actionnaires du Comptoir des Fonds Nationaux se réuniront en assemblée générale à l'effet de constater la sincérité de la souscription aux 5,000 actions nouvelles dont l'émission a réussi. L'action s'élève de 635 à 640.

Chemins Economiques en hausse de 2.50 à 427.

CH. HEYMAN et Co,
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 26 AVRIL

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 27°
Ce matin, à 8 h.		+ 18°
Midi,	750 ^{m/m}	+ 25°
Hausse	» ^{m/m}	
Baisse	» ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 13°

On nous communique la note suivante :

« Quelques personnes ont paru s'étonner que le Conseil général n'ait pas consenti à voter les crédits, demandés par MM. Morain et Bouchard, et destinés à couvrir leurs frais de voyage et de séjour à Montpellier, pendant la durée du congrès viticole qui aura lieu prochainement dans cette ville. Elles auraient vu, dans un acte de sage administration financière, un symptôme d'indifférence pour les intérêts viticoles du département.

» C'est une erreur qu'il importe de rectifier.

» Le Conseil général, dès l'apparition du phylloxéra en Maine-et-Loire, a donné à la défense du vignoble les preuves d'un intérêt qui ne s'est jamais démenti. Chaque année, il inscrit au budget un crédit de 25,000 fr. pour les traitements des vignobles atteints, et, en vue des études entreprises dans le but de trouver les remèdes contre les maladies de la vigne et, à défaut de ces remèdes, les moyens les plus actifs de reconstituer le vignoble angevin. Cette dépense pèse lourdement sur le budget : il ne faut pas la regretter néanmoins, bien que les efforts de la science n'aient pas obtenu, jusqu'à ce jour, des résultats certains. Cette somme continuera à être employée au mieux des intérêts du département. Mais, en présence de demandes nouvelles, la question s'est posée

de savoir si le Conseil général devait demander aux contribuables, qui tous ne sont pas propriétaires de vignes, un nouveau sacrifice ; il ne l'a pas pensé.

» D'une part, ces voyages lointains sont toujours dispendieux ; d'autre part, M. le Préfet ne manquera pas de tenir le Conseil général et les viticulteurs au courant de ce qui se sera passé à Montpellier, de leur faire connaître les rapports, les délibérations, les nouvelles découvertes dont la constatation pourrait profiter à notre vignoble, au point de vue de la défense, ou mieux de la reconstitution, et le Conseil général a peut-être été bien inspiré quand il a jugé que le crédit, demandé par MM. Morain et Bouchard pour leurs frais de voyage, trouverait un plus utile emploi, s'il permettait de faire, dans le département, l'application pratique des doctrines qui résulteraient des délibérations prises par le congrès de Montpellier.

La Saint-Georges à Saumur

C'est demain jeudi 27 avril, à 2 heures de l'après-midi, qu'aura lieu la fête donnée par l'Ecole de cavalerie, à l'occasion de la Saint-Georges, dans la carrière du Carrousel.

MM. les officiers de réserve et de territoriale, en tenue, y seront admis.

Ceux qui seront seuls n'auront pas besoin de carte, et pourront entrer directement par l'hôtel du Général.

Pour ceux de MM. les officiers accompagnés de leur famille, un bureau spécial sera installé, où un capitaine délivrera des cartes aux personnes qui seront avec eux.

La fièvre aphteuse

Nous apprenons que cette terrible maladie vient d'être constatée à Somboire, canton de Vihiers.

La sécheresse

La sécheresse exceptionnelle que nous traversons en ce moment n'a pas d'exemple dans nos régions depuis l'époque où les observations météorologiques ont été recueillies régulièrement.

Les pluies de mars ne suffirent pas pour définir les caractères du printemps, car il est arrivé plusieurs fois que les mois de février, avril et mai en ont modifié le régime. Ainsi la première moitié de l'année 1854 compte parmi les pluvieuses malgré la sécheresse de mars.

Il est plus intéressant de comparer les périodes sans pluie. On trouve ainsi :

1863 — 24 février au 7 mars,	11 jours.
1865 — 12 mars au 25 mars,	13 —
1875 — 8 au 23 mars,	15 —
1879 — 6 au 25 mars,	19 —
1880 — 4 au 31 mars,	27 —
1887 — 21 février au 21 mars,	30 —
1892 — 29 mars au 16 avril,	19 —
1893 — 3 mars au 22 avril,	50 —

Cette période de cinquante jours sans pluie est tout à fait extraordinaire et sans précédents.

La grève à Angers

La grève peut être considérée comme terminée.

Lundi, à 3 heures, une réunion a lieu à la Bourse du travail. Peu à peu les grévistes, par petites bandes, se rassemblent lentement, très lentement, on dirait même qu'ils ne rentrent qu'à regret ; en tous cas, ils semblent tous à moitié découragés.

M. Durand, conseiller municipal, est maintenant le chef suprême ; c'est lui qui préside. Le but de cette nouvelle réunion semble être surtout une distribution de secours.

En effet, vers 4 heures arrive un fourgon de pain, escorté par une vingtaine de carriers. Le matin déjà, à la réunion de 10 heures, une première provision de même provenance avait été également distribuée.

La presse parisienne commence à s'émouvoir des événements d'Angers.

Les Débats reconnaissent l'incurie et l'apathie de l'administration.

Le *Matin* écrit :

« On a vu à Angers des grévistes forcer leurs camarades de l'usine Bessonneau à cesser le travail, bien que ceux-ci n'eussent aucun motif d'en vouloir à leur patron, aucun grief à formuler contre lui.

» Ces grévistes ont pu tenir une réunion sur la voie publique sous l'œil complaisant de l'autorité, qui, dans le Maine-et-Loire, n'a pas l'air de se douter que des meetings de cette nature sont illicites. »

Substitut fin de siècle

Voici ce que dit textuellement le *Petit Courrier* dans son compte rendu du procès des grévistes en correctionnelle :

« M. Côme fait connaître quel est ce Meunier. Il dit qu'il ne faut pas le confondre avec le Meunier qui a pris part aux explosions de dynamite à Paris, et qui, EN TOMBANT, AURA DU MOINS DROIT AU RESPECT DE TOUS LES HONNÊTES GENS. »

Dans la bouche d'un magistrat, d'un membre du parquet, de telles paroles sont scandaleuses, dit le *Maine-et-Loire*.

Comment ! Meunier, l'assassin de Véry et de Hamonod, le lâche gredin qui, après avoir déposé un engin terrible, s'est enfui sans inquiéter des victimes qu'il allait faire, et abominable bandit « A DROIT AU RESPECT DE TOUS LES HONNÊTES GENS » !!!

Il faut que M. Côme s'explique et, s'il n'a pas tenu un pareil langage, qu'il proteste contre le compte-rendu du *Petit Courrier*.

M. de Mun à Tours

M. le comte Albert de Mun viendra à Tours, le vendredi 5 mai, prendre la parole dans une grande conférence au Théâtre-Français.

M. Carnot en Bretagne

Voici le programme des fêtes qui seront données à Nantes, à l'occasion du voyage présidentiel, du 20 au 30 juin :

M. Carnot consacrerait 8 à 10 jours à son voyage en Bretagne, dont Nantes serait la dernière étape et le couronnement.

M. Carnot arriverait dans cette ville, l'après-midi, pour recevoir, le jour même, les autorités, les corps constitués et les fonctionnaires. Cette réception sera suivie d'un grand dîner de cent couverts, à la préfecture.

Le lendemain, inauguration du canal maritime ; le Président descendrait la Loire jusqu'à Saint-Nazaire.

Le troisième jour, visite des principaux établissements et inauguration de la statue de Guépin.

Un grand banquet offert dans la salle de la Bourse par la municipalité, et une fête de bienfaisance au théâtre Graslin, termineront cette dernière journée.

Les grèves à Nantes

La grève s'étend maintenant à plusieurs usines et fonderies, néanmoins tout est calme.

CHRONIQUE AGRICOLE

La Consoude du Caucase

Nos voisins, les Anglais, la connaissent depuis nombreuses années et en tirent un merveilleux profit pour tous leurs animaux.

Ce fourrage rapporte à celui qui le cultive une récolte de deux cent quatre-vingt mille kilogrammes à l'hectare, tandis que (rendement moyen) :

Le maïs donne.....	40.000 k.	de fourrage vert
Le foin des prairies.....	35 000 k.	id.
La luzerne.....	30 000 k.	id.
Le trèfle.....	25 000 k.	id.
Le sainfoin.....	20.000 k.	id.

La consoude produit un fourrage fournissant six récoltes par an ; ce fourrage une fois planté est éternel et n'a jamais plus besoin d'être renouvelé. Il est excellent pour la nourriture de tous les animaux d'une ferme : Chevaux, bêtes à cornes, moutons et pores. Il donne aux vaches qui en sont nourries un lait très abondant et de qualité supérieure ; non seulement il engraisse le bétail avec une rapidité surprenante, mais il maintient énergiquement la vigueur des chevaux.

Tous les terrains conviennent à la culture de la consoude, qui exige seulement un labour profond et une abondante fumure ; un peu d'humidité ne lui est pas désagréable. Chaque pied demande cinquante centimètres carrés de terrain pour le développement de sa végétation aérienne et pour le travail souterrain des racines.

Originaire de la Russie, où on la cultive beaucoup, la consoude s'est répandue en Autriche, en Turquie et même en Amérique.

34 Feuilleton de l'Écho Saumurois

SOLANGE DE CRESNE

Par E. DE NOVIANT.

Solange pouvait à peine contenir son émotion. Une voiture de place passait, la jeune fille fit signe au cocher, lui dit tout bas quelques mots qui firent sourire d'un air tout particulier le trop intelligent automédon, puis prit place dans le modeste véhicule.

— Soyez calme, bourgeoise, on ne le perdra pas de vue. Partout où il ira, j'irai, et là où il s'arrêtera, je m'arrêterai.

C'était précisément ce que lui avait demandé M^{lle} de Cresne.

La course fut longue ; Solange n'y prit pas garde, elle était trop profondément plongée dans ses réflexions. La pauvre enfant évoquait un à un tous ses souvenirs et se trouvait toute surprise d'en avoir conservé un aussi peu agréable de la façon d'être de M. Charles Duprez. Elle se rappelait son regard cauteleux, ses lèvres pincées, sa voix sans timbre, sa démarche toujours louvoyante, et elle se deman-

dait si c'était bien là les allures d'un honnête homme.

Quand la voiture s'arrêta, le cœur de la pauvre enfant était prêt à accepter ce que lui murmurait sa raison.

— Ne nous hâtons pas de le juger, se disait-elle ; père semblait avoir tant d'affection pour lui.

La jeune fille mit la tête à la portière.

— Où donc est l'équipage ? demanda-t-elle, inquiète de ne plus voir la voiture qu'elle avait un si grand intérêt à ne pas perdre de vue ?

— Il vient de franchir la porte de cet hôtel, répondit le cocher en désignant la magnifique porte cochère d'un hôtel plus magnifique encore.

— Où sommes-nous ? s'informa Solange, mettant pied à terre.

— Boulevard Malesherbes, bourgeoise, près du parc Monceau.

— Merci ! veuillez vous payer.

Et le bonhomme, satisfait sans doute de la générosité de sa pratique, ajusta ses rênes, fit claquer son fouet et partit au petit trot, en disant :

— Bonne journée ! Il y a encore de bra-

ves gens dans ce monde, n'est-ce pas, Cocotte ?

Cocotte ne répondit pas ; elle n'avait pas entendu, ou bien avait-elle des raisons pour trouver que, à son compte, les meilleures journées étaient celles pendant lesquelles son seigneur et maître n'étreignait pas.

Solange considéra pendant quelques instants la grille aux lances dorées sans oser en rapprocher. Oh ! comme son pauvre cœur battait dans sa poitrine ! Qu'allait-elle apprendre ? Était-ce la fin de sa misère ? Elle n'osait plus l'espérer.

Enfin, elle appuya la main contre le bouton, le timbre retentit et un grand laquais correctement vêtu d'une resplendissante livrée se présenta derrière la porte entr'ouverte.

— Que demandez-vous, mademoiselle ?

— M. Charles Duprez.

— Charles Duprez ? Parmi les gens de M. le vicomte, je ne connais pas de Charles Duprez... Vous devez vous être trompée de numéro, informez-vous près du marchand de vin, ici nous n'avons pas de Charles Duprez.

— A qui donc appartient cet hôtel ?

— A M. le vicomte Métafiot de Chabirol, répondit le valet en se rengorgeant.

— Et c'est lui qui vient de rentrer ? demanda Solange peu rassurée.

— C'est bien lui avec son groom Isidor.

— Merci ! dit la jeune fille, et elle se retira les larmes aux yeux.

Si M^{lle} de Cresne avait l'esprit troublé, elle n'était pas seule à l'avoir ; un autre qu'elle tremblait de tous ses membres derrière les rideaux de soie de son cabinet de travail. C'était le faux vicomte Métafiot de Chabirol, le vrai Charles Duprez.

Il avait entendu Solange le demander, il l'avait vu s'éloigner, mais il avait parfaitement compris que tout n'était pas fini entre elle et lui.

— C'est la guerre qu'elle vient m'apporter, se dit-il. Eh bien ! va pour la guerre ; aussi bien, il fallait s'y attendre un jour ou l'autre. Aujourd'hui vaut peut-être mieux que demain. Qu'elle essaye de mordre ! moi je déchire. Au reste, qu'ai-je à craindre ? Sa fortune je l'ai, je la tiens et je la tiens bien. Oui ! dussé-je la conserver au prix d'un crime... Que me fait un crime ! Est-ce donc moi qui le commettrais et manque-t-il de gens qui, pour une misérable somme, seront bien aises de me débarrasser d'elle ? Je ne ne l'ai pas cherchée ; moi, je la

Faut-il semer ou planter la consoude? A quelle époque de l'année? quels sont les travaux que nécessite la culture de cette plante et quelle est la manière de la récolter? Les hivers rigoureux lui sont-ils préjudiciables?

Il serait trop long et trop dispendieux de semer la consoude. On la multiplie au moyen d'éclats de racines enlevés à des sujets complètement développés et en pleine production. Il suffit de planter une seule fois ces fractions de racines qui n'ont jamais besoin d'être renouvelées et qui demandent simplement à être entretenues par une bonne fumure.

La meilleure saison, pour la plantation, est le printemps. On verra bientôt le fourrage prendre belle apparence, se développer en touffes feuillues et larges. Lorsqu'il atteindra trente centimètres, on fera la 1^{re} coupe, avec la faux, graduellement et à mesure des besoins, puis une 2^e, une 3^e, etc. A l'état sec, le foin qu'il donne est fort estimé. La consoude supporte les hivers les plus rigoureux, à condition de la défendre à l'aide d'une bonne fumure. L'année suivante; sans endommager la plante le moins du monde, on enlèvera une quantité de petites tiges qui pullulent de tous côtés et on pourra se livrer alors à cette culture sur une plus grande échelle.

Dans ma propriété de l'Aisne j'ai planté cinq cents pieds de consoude il y a trois ans: aujourd'hui, j'en possède huit mille et je vais en débiter, en février prochain, cinq mille autres pieds. C'est donc merveilleux de rendement.

Plantez la consoude, grands et petits cultivateurs! Plantez sans retard. Quelques ares de terre en effet, bien soignés, suffisent à l'alimentation de plusieurs bœufs ou vaches, à l'entretien de deux ou trois pores et à la nourriture de nombreux lapins. Aucun risque et très peu de dépenses pour un grand profit.

MAURICE LECESNE,

Publiciste-agronome, à Oulchy (Aisne).

État civil de la ville de Saumur

MARIAGES

Le 25 avril. — Alfred-Louis Hurel, sans profession, à Avranches (Manche), a épousé Marguerite-Adélaïde-Marie Sevestre, sans profession, à Saumur.

DÉCÈS

Le 24 avril. — Louis-René Salmon, tailleur de pierres, 70 ans, veuf de Marie Leveau, à l'Hôpital; — Maurice-Eugène Torterrie de Saizilly, propriétaire, 64 ans, célibataire, à Notre-Dame-des-Arjilliers.

Le 25. — Mélina Robin, domestique, 20 ans, célibataire, à l'Hôpital; — Antoine Dutheil, débitant, 77 ans, époux de Louise-Rose Brault, rue Saint-Nicolas; — René-Edouard Soudier, 4 mois, rue Saint-Nicolas; — Berthe-Renée Gendraud, 3 ans, rue du Portail-Louis.

Le 26. — Jeanne-Louise Hubault, sans profession, 57 ans, célibataire, à l'Hospice.

laisais bien tranquille; mais, puisque l'agneau vient dans le repaire du loup, tant pis pour l'agneau. Il veut être dévoré, il le sera.

CHAPITRE XII

OU IL EST PROUVÉ UNE FOIS DE PLUS QUE, EN FAIT D'ARGENT, SURTOUT CE QUI EST DON À PRENDRE EST BON À GARDER.

Dès qu'il s'était trouvé possesseur d'une somme considérable que lui avait confiée la comtesse de Cresne, plus d'un million et demi en valeurs au porteur, Charles Duprez ne s'était pas senti le même homme; de fauves éblouissements avaient traversé son cerveau et occasionné de tels vertiges au larron qu'il avait dû s'appuyer à un mur pour ne pas perdre l'équilibre.

— Enfin! se dit-il, dès qu'il eut repris sur lui-même l'empire dont il ne se départait que bien rarement. Enfin! me voilà riche à mon tour, et sans qu'il m'en ait grandement coûté. Pour être juste, il faut avouer que les circonstances m'ont terriblement bien servi. Aide-toi, le ciel t'aidera. Le ciel, répéta-t-il en ricanant, le ciel ou l'enfer, que me fait que ce soit l'un plutôt que l'autre. Je me suis aidé et... Ai-je bien réussi à envoyer le pauvre Camille à la boucherie? Ce bon Camille, cet excel-

NOUVELLES MILITAIRES

PLUS DE CRAVATE DANS L'ARMÉE

Notre confrère, le *Progrès militaire*, propose de réformer la cravate bleue de la troupe qui, dit-il, est fade et difficile à bien porter; en effet, le collet des tuniques, vestes ou capotes, échanuré devant, est souvent mal ajusté, et son ouverture, imparfaitement marquée par le nœud de la cravate, laisse voir et expose aux intempéries la partie du cou la plus sensible du sternum.

Il y aurait avantage à supprimer la cravate, à fermer le collet droit avec deux agrafes et à le garnir de col blanc en cellulose, comme dans l'armée espagnole, à laquelle cet accessoire donne très bon air. Deux de ces cols suffiraient à chaque homme, qui les savonnerait lui-même.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS FÊTE DE L'ASCENSION

11 MAI 1893

A l'occasion de la fête de l'Ascension, la Compagnie d'Orléans étendra la durée de validité de ses billets *Aller et Retour* de la manière suivante:

1^o Les billets *Aller et Retour*, à prix réduits, qui seront délivrés aux conditions du Tarif spécial G. V. n^o 2, les Mardi 9, Mercredi 10, Jeudi 11 et Vendredi 12 Mai, seront valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Lundi 13 Mai;

2^o Les billets dits de *Bains de mer* qui, aux termes du § 1^{er} du Tarif spécial G. V. n^o 6, ne sont délivrés que les Vendredi, Samedi et Dimanche de chaque semaine, seront délivrés du Mardi 9 Mai inclus au Dimanche 14 Mai inclus, pour les stations balnéaires de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande, ces trois points inclus, aux gares et stations:

1^o De la ligne de Saint-Nazaire (inclus) à Tours;

2^o Des sections: d'Angers à La Flèche, de Sablé (exclu) à La Flèche, de La Suze (exclu) à La Flèche, de Baugé (inclus) à La Flèche, du Mans (exclu) à Neullé-Pont-Pierre, *via* La Flèche et Angers, — de Junelles-Brion à Saumur, *via* Saumur;

3^o De la section de Saint-Antoine-du-Rocher (inclus) à Tours, *via* Tours;

4^o De la ligne de Nantes et Châteaubriant.

Ces billets seront indistinctement valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Mardi 16 Mai.

FAITS DIVERS

Mort du doyen des maires

Nous apprenons la mort de M. Jousset, maire de Pléchâtel, décédé dans sa 83^e année.

M. Jousset devait être le doyen des maires de la France. Conseiller municipal de sa commune depuis 1838, il en était le maire depuis 1843.

Pendant ces cinquante années, M. Jousset s'était dévoué à ses administrés. Il n'était pas décoré.

Les personnes habituellement constipées, qui ont des maux de tête, des étourdissements et des vertiges, se guériront rapidement en prenant chaque jour une cuillerée à café de *Tisane Dussolin*. On en trouve dans toutes les pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon.

Comment avez-vous donc fait pour vous guérir de vos maladies d'estomac et pour avoir cet air de prospérité? Mon secret est bien simple: chaque matin je prends un potage au « *Tapioca Rils* », essayez-en et vous m'en direz des nouvelles. Surtout exigez sur le paquet un *triflet à quatre feuilles*: c'est la marque de fabrique du produit authentique, et ça porte bonheur.

CONSEILS ET RECETTES

LES CONTUSIONS

Que faut-il faire pour les contusions?

Réponse. — La première chose à faire, c'est d'obtenir aussi promptement que possible l'absorption du sang extravasé. On doit appliquer sur la contusion une lotion chaude d'arnica (une partie de teinture pour dix d'eau) au moyen de charpie saturée de la lotion, couverte de soie huilée et assujettie avec un bandage. Si, cependant, il y avait écorchure, il ne faudrait pas se servir d'arnica, parce qu'alors il pourrait survenir un érysipèle. Les fomentations d'eau chaude, immédiatement après le choc et à intervalles, sont souvent très utiles. On peut généralement prévenir ce qu'on appelle l'œil noir ou poché, en appliquant tout de suite une lotion d'arnica.

LA DIPHTÉRIE GUÉRIE PAR LE PÉTROLE

La diphthérie traitée avec le plus grand succès par l'emploi du pétrole: voilà la découverte médicale du jour.

C'est au docteur Flahaut, qui habite la Seine-Inférieure, que nous devons ce système de guérison de la redoutable maladie épidémique.

Ce praticien a traité soixante-dix cas, trente par les moyens usuels et suivis d'un tiers de décès, et quarante par le pétrole suivis de quarante guérisons complètes.

Le traitement ne présente ni la moindre difficulté, ni danger quelconque. Il suffit, toutes les heures, de badigeonner les muqueuses du malade avec un pinceau trempé dans le pétrole brut et qu'on secoue pour éviter l'accès de l'huile dans les bronches.

Cette simple opération a pour résultat immédiat de désagréger les fausses membranes, qui se dissolvent d'elles-mêmes.

MARCHÉS DE PARIS

ESPÈCES	AMENÉS	Vendus	PRIX DU KILOG.		
			1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.
Bœufs.....	2286	2150	1 50	1 36	1 20
Vaches.....	936	9	1 40	1 22	1 00
Veaux.....	1268	1084	2 04	1 80	1 76
Moutons.....	13613	12850	2 04	1 90	1 60
Pores gras.....	5804	5764	1 48	1 40	1 40
Bl's, disponib.	21 50				
Avoinas id.....	48 00				

Dernières Nouvelles

LE BUDGET DE 1894.

Le gouvernement espère que le budget de 1893 pourra être voté avant la fin du mois et pouvoir soumettre le budget de 1894 à la Chambre vers le 15 mai au plus tard.

Ce dernier budget comprendra, outre la réforme des boissons, la réforme de l'impôt des portes et fenêtres. Le gouvernement exclura du budget ordinaire les garanties d'intérêts des chemins de fer.

LES GRÈVES DU NORD

A Arras, les ouvriers plafonneurs se sont mis en grève. Il réclament une augmentation de cinquante centimes par jour. Des entrevues ont lieu entre les délégués des patrons et des ouvriers. On a l'espoir d'une solution.

LES FÊTES DE ROME

Le tournoi historique, à la villa Borghèse, a été très réussi.

20,000 personnes environ y assistaient. La recette a été de 200,000 fr.

Les souverains ont été accueillis par des ovations. Tout le corps diplomatique se trouvait dans la tribune à droite du pavillon de la Cour.

Le tournoi fini, les souverains et princes sont remontés en voiture. Le prince de Naples chevauchait à la droite de la voiture occupée par le Roi et par l'Empereur, le duc d'Aoste à la portière gauche. Le comte de Turin se tenait à la portière de droite de la voiture de la Reine et de l'Impératrice, et le duc des Abruzzes à celle de gauche.

Le cortège, très pittoresque, a traversé la place du Peuple, le Corso, la rue Nationale, au milieu d'une foule si considérable qu'il a dû aller au pas.

Les souverains étaient rentrés au Quirinal à six heures trois quarts, partout acclamés.

EXPLOSION A CHICAGO

Un incendie a détruit, lundi, le magnifique arsenal du 1^{er} régiment de milice. Huit employés noirs auraient péri. Ils étaient arrivés au grand portail d'entrée; malheureusement, le portail était fermé et la foule ne put briser l'obstacle.

Plusieurs explosions de cartouches se sont produites.

Les dégâts sont évalués à 250,000 dollars.

Marché de Saumur du Samedi 22 Avril

Froment-commerce, Phecolitire	46	Bœuf ou vache, le kil.	1 60
id. halle (moyenne)	15 50	Veau	1 60
Méteil	—	Mouton	2 40
Seigle	—	Porc	1 60
Orge	12	Poulets la couple	3 50
avoine	9	Dindonneaux	15
Sarrasin	10	Oies	8
Haricots blancs	19	Beurre le kilog.	2 20
Haricots rouges	18	Œufs la douzaine	70
Fèves	—	Foin, la charretée de	—
Noix	13	780 kilog.	115
Châtaignes	—	Luzeine	115
Sel les 100 kil.	15	Paille	65
Son	14	Huile de noix, 50 kil.	130
Pommes de terre, la barrique,	5	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
Farine, la culasse de	—	id. 2 ^e	—
157 kilog.	46	id. 3 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	Charbon de bois, les	—
id. 2 ^e id. Of. 30	—	100 kilog.	46
id. 3 ^e id. Of. 28	—	Charbon de terre	4 50

MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE!!!
ASTHMATIQUES!
LE VRAI CURATIF INOFFENSIF, c'est la
LIQUEUR LECHAUX
(LIQUEUR DE L'ÉTOILE)
Au bout de cinq jours le malade dort
toute la nuit dans son lit.
Le Flacon: 5 fr. francs contre mandat-poste, 5 fr.
Mario LECHAUX, Pharm. Ch^e, BORDEAUX

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs... depuis. 1 fr. 40

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant: G. JOUAUST

lent Camille! Oh! le cher ami ne s'est jamais douté de l'intérêt que je lui portais, à lui et à sa fortune. Aussi pourquoi m'éblouir sans cesse de son luxe? Pa. de jour qu'il ne me proposât de me prêter de l'argent. Mille francs! Deux mille francs! Dix mille francs! Les veux-tu! les voilà: à la fin c'était humiliant! Refuser était impossible, il m'en eût voulu. Et quand je parlais de restitution, c'était bien une autre affaire. « Conserve, mon ami, conserve. Tu me rends service. Peut-être un jour serai-je ruiné et, alors, tu seras ma ressource, ma dernière ressource ». J'étais bien alors contraint de subir sa volonté, mais j'espérais bien pouvoir prendre un jour ma revanche, et je l'ai prise, mon bon ami, sans que tu l'en doutes. Tu ne t'en douteras peut-être jamais, c'est ce qui peut nous arriver de plus heureux à l'un et à l'autre. Allons! Puisses-tu ne jamais revenir de là-bas et fasse le diable que tu aies attrapé une bonne indigestion de boulet. Oh! ce serait fièrement plus commode! Quoi qu'il en soit, de bonnes précautions ne sont jamais à dédaigner, prenons les nôtres. Voyons un peu. Demeurer à Paris, c'est bien certes ce qui me serait le plus agréable, quand on a de la fortune; mais c'est terriblement

scabreux, surtout si mon excellent ami avait l'heureuse chance d'y rentrer un jour. Tiens! une idée si je me faisais passer pour mort! c'est bientôt fait. Deux lignes dans les journaux, et demain on priera pour le repos de mon âme; c'est là le plus pressé.

Et aussitôt le grelin s'était mis, comme il le disait lui-même, en règle avec sa conscience.

On sait de quelle façon l'expédient avait réussi. (A suivre.)

Lin gardien de prison à un nouveau pensionnaire. — Chaque homme, ici, doit travailler, à certaines heures, et naturellement suivant ses aptitudes. Si donc vous avez une profession qui vous soit familière, nous vous emploierons de préférence.

Le prisonnier. — C'est mon plus vif désir; je suis aéronaute.

A la caserne, le caporal de semaine fait ré-citer la théorie:

— Avec quoi entretient-on le poêle?

— Avec du bois, du coke ou du charbon.

— Imbécile! vous ne savez donc pas que c'est avec modération...

EPICERIE CENTRALE

28 rue St-Jean

P. ANDRIEUX

NÉGOCIANT
ENTREPOSITAIRE

PRODUITS ALIMENTAIRES

FELIX POTIN

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que de ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRES MODÉRÉS.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE

MAISON, CLOS DE VIGNE ET MOULIN

DES HUNAUDIÈRES
Commune de Saint-Cyr-en-Bourg
Belle exposition - Facilités de paiement
S'adresser à M. REMY CATEAU, à Saint-Cyr, et à M^e BRAC, notaire.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE PAR ADJUDICATION

Le Lundi 8 Mai 1893, à 1 heure, à Saumur,

En l'étude de M^e LE BARON, notaire, UNE

Petite Propriété

A SAUMUR,
Entre la route de Varrains et la ligne du chemin de fer,

Comprenant : Jardin entouré de murs, d'une superficie de 12 ares, dans lequel se trouve une maisonnette ; à la suite de ce jardin une vigne contenant 18 ares.

Mise à prix : 4,000 fr.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE

Maison, Jardin, Remise et Ecurie

Rue Duncan, 3.

S'adresser à M. COURALEAU, 28, rue Saint-Nicolas.

Étude de M^e DOUSSAIN, notaire à Doué.

A VENDRE Ou à arrenter

Une MAISON

Située à Doué, rue de la Sirène,
Comprenant : bâtiment d'habitation de huit pièces, très beaux et très vastes magasins, bureaux, écuries, remises, magnifiques greniers, caves, grande cour et jardin.

Cette maison convient au commerce en gros, et notamment à celui des vins et liqueurs qu'on y a exercé pendant très longtemps.

S'adresser à M. RAISON-VALLÉE, propriétaire à Doué, ou à M^e DOUSSAIN, notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

MAISON AVEC JARDIN

Située au Champ-de-Foire, avenue de la Gare de l'Etat.

S'adresser à M. GASNAULT père, propriétaire, rue d'Orléans, n° 83.

CHANGEMENT DE DOMICILE

A partir du 22 Avril 1893

L'Étude de M^e G. BARON,

Avoué à Saumur,

successeur de M^e LOUIS ALBERT,

Située précédemment rue de la Petite-Douve, n° 8, sera transférée :

Rue Dupetit-Thouars, 13

(A l'angle de la rue d'Orléans)

ON DEMANDE UN MÉNAGE, l'homme sachant labourer, la culture des terres et des vignes, connaissant l'exploitation des bois, et sachant tous les travaux de la campagne;

La femme sachant soigner les animaux et tous les travaux de la campagne.

ON DEMANDE UN HOMME connaissant tous les travaux de la campagne et être garde de propriété.

S'adresser au bureau du journal.

BOIS DU NORD ET DU PAYS

ANCIENNE MAISON LEMAIRE-BERSOULLE

Sapin, Chêne

Pitchpin

Planchers et Parquet

Noyer, Bois blanc

Hêtre, Frêne et Ormeau

Liteaux, Lattes et Treillages

R. BASTARD-BRÉHIN

SUCCESSION

13, quai Saint-Nicolas — SAUMUR

GRAND HOTEL DE LONDRES

LACOTE-NIVET

Propriétaire

Rue d'Orléans, SAUMUR.

Grande Salle pour Noces et Soirées.
Salons de famille.

GR^{DE} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Excellent vin rouge d'Algérie. le litre. 0,40 et 0,50
Excellent vin rouge du Roussillon 0,60 et 0,70
Côtes de Bordeaux. 0,80 et 1 fr.
Vin blanc du pays, le litre. 0,50, 0,60 et 0,80

25 litres donnent droit à 1 litre gratis.

PRIMEURS : Asperges, Artichauts, Pommes de terre, Petits Pois en cosse.

Arrivages tous les Jours. Fraîcheur et bon marché.

AVIS. — Les magasins sont fermés dimanches et fêtes à midi.

Saumur. Imprimerie PAUL GODET.

Imprimerie P. GODET

SAUMUR

CIRCULAIRES POUR OUVERTURE DE SAISON

Fournitures de Clichés et Vignettes

LETTRES DE MARIAGE

Lettres de Deuil en une heure

Demander les nouveaux prix.

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.	Omn.	Omn.	Expr.	Expr.	Omn.
	matin	soir						
Paris			7 55	10 12	12 50	7 55	8 30	11 25
Chartres	6	9 34	10 12	2 48	9 41	10 12	1 33	
Château-du-Loir	10 13	12 20	1 58	6 37	12 30	1 10	4 53	
Noyant-Méon	11 20	1 3	3 8	7 40	1 15		5 56	
Linières-Bouton	11 29		3 17	7 49			6 6	
Vernantes	11 43		3 30	8			6 16	
Blou	11 54		3 41	8 10			6 26	
Vivv	12 2	1 28	3 49	8 17			6 33	
SAUMUR (Orl.)								
(arrivée)	12 15	1 38	4 2	8 29	1 50	2 24	6 44	
(départ)	12 20	1 44	4 14	8 34	1 55	2 29	6 53	
Nantilly (arrivée)	12 28		4 22	8 41			7	
SAUMUR (Etat)								
(arrivée)	12 39		4 35	8 52			7 12	
(départ)	12 25	8 31		4 11	8 32		6 50	
Nantilly (départ)	12 32	8 37		4 23	8 43		7 2	
Chacé-Varrains	12 38	8 47		4 29	8 49		7 8	
Brézé-Saint-Cyr	12 47	9 1		4 37	8 56		7 16	
Montreuil-Bellay	1 28	9 41	2 15	5 1	9 18	2 25	3	7 40
Thouars	2 2	10 18	2 44	5 51	10 10	2 52	3 19	8 24
Niort			4 30	9 1	12 22	4 39		11 40
Saintes			6 24	11 59		6 22		12 21
Bordeaux			9 56	4 22		9 3		4 56

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.	Omn.	Semi	Mixte	Expr.	Expr.
	matin	soir						
Bordeaux			5 40		8 25		12 30	3 40
Saintes			7 12	9 9	11 40		4 55	7 44
Niort	5 25		9 42	10 51	2 7	2 36	8 23	7 48
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 28	5 6	9 13
Montreuil-Bellay	9 40	6 56			1 7	2 39	5 4	5 48
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 17			2 53	5 18	6 3	9 36
Chacé-Varrains	10 11	7 26			3	5 25	6 3	9 41
Nantilly (arrivée)	10 16	7 31			3 5	6 14		
SAUMUR (Etat)								
(arrivée)	10 23	7 46	Mixte		3 16	6 26	9 55	
(départ)	7 25	11 5			2 54	6 5		
Nantilly (départ)	7 36	11 15			3 6	6 16		
SAUMUR (Orl.)								
(arrivée)	7 47	11 23	1 34	3 14	5 39	6 24		11 12 7
(départ)	7 57	11 35	1 39	3 18	6 29			11 7 12 16
Vivv	8 11	11 49		3 30	5 57	6 43		
Blou	8 20	11 58		3 36	6 6	6 52		
Vernantes	8 33	12 11		3 49	6 19	7 6		
Linières-Bouton	8 46	12 23		4	6 31	7 18		
Noyant-Méon	9 1	12 36	2 15	4 11	6 45	7 31		11 44
Château-du-Loir	10 22	1 52	3	5 18	7 58	8 48		12 33 1 39
Chartres	2 47		5 56	9 46	12 4	12 45		3 33 4 44
Paris	5 55		7 30	11 20	2 27	3 5		5 10 6 15

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte		Omn.	Omn.	Expr.
	matin	soir			
Saumur	7 52	11 16	4 31		
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5		
Chinon	9 4	1 5	7 29		

POITIERS — MONTEUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Marc.	Omn.	Mixte
	matin	soir			
Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25	
Moncontour	7 41	10 47	2 34	8 52	
Loudun	8 42	1 39	3 56	9 36	
Montreuil (ar.)	9 19	3 14	4 35	10 15	
(départ)	6 50	9 27	4 5	5 8	10 39
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 30	5 19	10 50
Baugé	7 14	9 51	4 53	5 30	11 1
Doué	7 22	9 58	5 43	5 38	11 8
Martigné	7 45	10 20	6 33	5 48	11 28
Angers	9 12	11 45	9 12	7 22	12 29

ANGERS — DOUÉ — MONTEUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.		Mixte	Marc.	Omn.	Omn.
	matin	soir				
Angers	4 40	6 50	7 30	12	6 15	
Martigné	6 1	8 32	11	1 20	7 54	
Doué	6 24	8 57	11 54	1 42	8 23	
Baugé	6 32	9 7	12 16	1 50	8 31	
le Vaudelnay	6 39	9 15	12 33	1 57	8 43	
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 6	8 54	
(départ)	7 38		1 31	2 21	9 22	
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 13	
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 44	
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 8	

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn.		Expr.	Omn.	Omn.	Expr.	Directe	mixte
	matin	soir						
Nantes d.	1 2 3 1 2 3 1 2 3 1 2 3 1 2 3 1 2 3 1 2 3		8 25	8 52	12 7	3 5		
Angers dt.	6 30	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	11 16
La Ménitrie	7 10	10 49	12 27	3 42	5 20	6	10 1	1 46
Les Rosiers	7 19	10 56	12 31	3 52		6 13		
St-Clément	7 26		12 40	3 59		6 22		
St-Martin	7 33		12 45	4 7		6 31		
Saumur ar.	7 46	11 14	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 13 3 5
— dt.	7 52	11 16	1 1	4 31	5 44	6 58	10 30	2 16 3 13
Varennes	8 05	11 26	1 11	4 45		7 16		
Port-Boulet	8 20	11 35	1 21	5 1	6 1	7 34	10 50	2 38 3 47
Langeais	8 59	11 55	1 50	5 46	6 23	8 30	11 16	3 9 4 32
Tours arr.	9 42	12 33	2 25	6 35	7 10	9 43	11 44	4 11 5 46
Paris arr.	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59		5 8	10 39 10 39

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Omn.		Directe	Expr.	Omn.	Omn.	Expr.	Mixte</
----------	------	--	---------	-------	------	------	-------	---------